Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 26 janvier 2026

APPARTEMENT T2 à AUBIGNAN



Type de bien : Logement T2 avec terrasse
Localisation : Aubignan (84810)
Adjudication : JEUDI 12 mars 2026 à 10h30
Avocat poursuivant : Maître Lionel FOUQUET

243 bd Albin Durand
84200 CARPENTRAS

PYXIS AVOCATS

04.84.51.00.00
carpentras@pyxis-avocats.fr
www.pyxis-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES AU PLUS OFFRANT

Sur la commune d'**AUBIGNAN** (84810), La Rodde, 2015 avenue du Majoral Jouve,

Dans la résidence de tourisme« LES DEMEURES DU VENTOUX »Cadastrée :

– Section AW n° 15 Lieudit «2015 avenue du Majoral Jouve »D'une contenance de 5ha58a67ca

– Section AW n° 38 Lieudit « La Rodde »D'une contenance de 17a92ca

Le lot n° 428 : bâtiment DA, un logement de type 2 de 38 m² avec terrasse portant le n° D22b

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 26 janvier 2026

Et les 32/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales

Et les 267/10.000èmes des parties communes particulières au bâtiment DA



Mise à prix : 30.000,00 € (trente mille euros)

VISITE : LE MERCREDI 4 MARS 2026 DE 11H A 12H SUR PLACE,effectuée par la SCP MAZE BAUDE, commissaire de justice à Orange,(Tél. : 04.90.34.02.50)

L'ADJUDICATION aura lieu le JEUDI 12 MARS 2026 à 10H30

au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : un logement de type 2 de 38 m² avec terrasse portant le n° D22bComprenant :

cuisine/séjour, salle de bains avec wc, chambre.

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : Le logement fait l'objet d'un de contrat de bail commercial « rendement »conclu en date du 15/08/2009 entre le saisi et la SAS VILLAGE CENTER GESTION aux droits et place de laquelle se trouve établie la Ste VACANCEOLE.

Ledit bail est conclu pour une durée de 11 années ayant commencé à courir le 1er Jour du mois suivant la date de livraison.

Ecrit par Echo du Mardi le 26 janvier 2026

Il s'est renouvelé par tacite reconduction.

L'immeuble est exploité en résidence de tourisme.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

– Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**

– Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 25/3.

– Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,

Le 22 janvier 2026

Lionel FOUQUET